

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 24 Février 2021

### BILAN 2020 DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS DE CHARENTE-MARITIME

#### Un recul de 24% des dépôts de dossiers du fait du confinement

Avec 108 735 dossiers déposés au niveau national, l'année 2020 est caractérisée par une chute des situations de surendettement de -24 % par rapport à 2019.

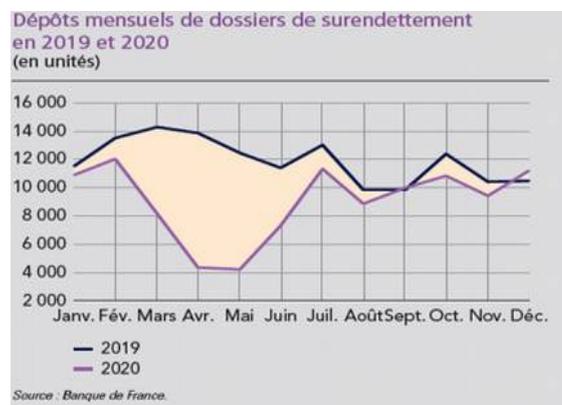
En Charente-Maritime, le nombre de **dossiers** déposés suit la même tendance avec un repli de près de 24,4 %, soit **1 223** dépôts. La part des **redépôts** augmente légèrement à plus de 48%.

Près de **la moitié des dossiers orientés** (48,7 %) ne dégage **aucune capacité de remboursement** et ne possède **aucun patrimoine**. De fait, plus de 4 dossiers sur dix (**46,4 %**) sont orientés vers une procédure de rétablissement personnel permettant un effacement total des dettes. À contrario, **53,4 %** des dossiers présentant une solvabilité totale ou partielle ont été orientés vers un réaménagement des dettes (étalement ou effacement partiel).

En 2020, dans **plus de 3 dossiers sur 4 (75,4 %)**, des solutions pérennes réglant la situation de surendettement ont été trouvées. Le solde représente les mesures d'attente (12,4 %), les dossiers irrecevables (6,1 %) et les dossiers clôturés (6,1 %).

Engagée dans ses missions de service public, la Banque de France a poursuivi ses actions de sensibilisation, formation ou information auprès de **travailleurs sociaux et assimilés** et auprès de **collégiens et Lycéens** du département. En raison des contraintes sanitaires ces actions ont été toutefois moins importantes qu'en 2019.

Elle a reçu plus de 7 700 demandes par web, téléphone ou à ses guichets de La Rochelle, Rochefort et Saintes, essentiellement sur les problématiques suivantes : **fichiers d'incidents de paiement** (4225), renseignements d'ordre général sur le **surendettement** (2394) et la procédure du **droit au compte** (853).



Avec **221 dossiers pour 100 000 habitants**, la Charente-Maritime demeure un des départements de la Région recensant le plus de situations de surendettement (moyenne Nouvelle-Aquitaine de **208 dossiers pour 100 000 habitants** et moyenne nationale de **203 dossiers pour 100 000 habitants**).

Les caractéristiques des personnes surendettées pour le département en 2020

- **54% des déposants** sont séparés, célibataires ou veufs, niveau supérieur à la moyenne nationale de 53% ;
- **60 % n'ont personne à charge**, alors que la moyenne nationale s'établit à 59%.
- **28,6 % des débiteurs et codébiteurs sont au chômage** contre 26% au plan national

**Les femmes** se retrouvent plus exposées au risque de surendettement (**54,6%**) et les personnes **âgées de 35 à 54 ans** représentent **49.6 %** des dossiers.

Les surendettés sont majoritairement **des locataires (71,6 %)**, à rapprocher de la moyenne nationale (74,4%) et proche de la référence régionale (71,4%). Par ailleurs, **la part des propriétaires et propriétaires accédants** ressort à **11,7%** en 2020.

Au regard des **revenus**, plus de six ménages sur dix (62,4 %) disposent de **ressources inférieures à 1 179 €** (seuil de pauvreté monétaire à 1063 € par mois) en Charente-Maritime.

Dans le département, **l'endettement** global des ménages en situation de surendettement est de **53 M€**.

La part des **crédits à la consommation** représente **35% contre 37% en France et en Nouvelle-Aquitaine**.

La part de **l'endettement immobilier** dans l'endettement global des ménages surendettés **recule de 35% en 2019 à 32,8% pour 2020**.

Les **arriérés de charges courantes**, d'un montant de 6,9 millions d'euros, représentent **13%** de l'endettement total.

## ACTUALITÉS

- **Depuis le 7 décembre 2020**, il est possible de déposer un dossier de surendettement **en ligne** sur le site <https://accueil.banque-france.fr>
  - Depuis l'automne 2018, les **demandes** de consultation des fichiers d'incident bancaire, de droit au compte et d'information générale sur le surendettement, les moyens de paiement et l'épargne bancaire peuvent être effectuées **en ligne** sur le site <https://particuliers.banque-france.fr/contact/nous-contacter>
  - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la succursale de La Rochelle accueille le public principalement sur **rendez-vous** pour toute demande de consultation des fichiers d'incident bancaire, de droit au compte, de dépôt de dossier de surendettement..., du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00** au 22 de la rue Réaumur.
  - **Des vacances sont proposées chaque semaine :**
    - o Le mercredi à **Rochefort** : Maison de l'emploi, parc des fourriers, 1 avenue Maurice Chupin
    - o Le jeudi à **Saintes** : Hôtel de ville, Square André Maudet
- Pour prendre rendez-vous : sur internet (<https://accueil.banque-france.fr>)

### - Portail mes questions d'Argent :

[www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr) : c'est le nom du site lancé il y a 3 ans par la Banque de France, opérateur national de la stratégie d'éducation économique, budgétaire et financière.

C'est un portail national accessible à tous visant à éduquer le grand public qui y trouvera des informations pratiques, factuelles, accessibles et gratuites.

